



CIA QUAND LE MÉRITE DEVIENT INJUSTICE

Au sein du CD du Port, le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), censé **récompenser l'investissement professionnel et la manière de servir dans le cadre du RIFSEEP**, dérive aujourd'hui de son objectif initial. Ce dispositif, présenté comme un outil de reconnaissance, devient au contraire :

- Un **outil arbitraire**, dépendant des appréciations individuelles.
- Un facteur de **division entre collègues**.
- Un moyen de **pression sur les personnels administratifs**, notamment les plus précaires.

UNE RÉALITÉ INACCEPTABLE.

Aujourd'hui, sur le terrain :

Ceux qui travaillent le plus sont souvent les moins reconnus.

Les Adjointes Administratives et les Secrétaires Administratives, considérés comme des « petites mains » pour certains, mais indispensables au fonctionnement des services, sont **dévalorisées**.

Le CIA alimente un sentiment profond d'**injustice et de démotivation**.

Au CD du Port, tu es Chef de service, tu commets des erreurs, tu prends un Demande d'Explication, mais pour te récompenser, on **AUGMENTE le montant de ton CIA.**

Est-ce cela, la reconnaissance du mérite ?

En instaurant une logique de compétition entre agents, le CIA :

- Fragilise la **cohésion des équipes**.
- Oppose les collègues entre eux.
- Renforce les **inégalités et le favoritisme**.

UNE LOGIQUE DANGEREUSE.

FO JUSTICE REFUSE :

- L'opacité des critères d'attribution.
- Les inégalités de traitement.
- L'instrumentalisation du CIA comme outil de management.

FO JUSTICE EXIGE :

- Des critères **clairs, transparents et équitables**.
- Une **reconnaissance réelle** du travail de tous les agents.
- La fin des pratiques injustes et arbitraires.
- La révision immédiate du montant alloué à chaque agent.

Le mérite ne doit pas diviser.

Le respect du travail doit être une règle, pas une exception.

Au Port le, 1^{er} juillet 2026

Le Bureau FO JUSTICE